



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 29 06 2018

Lecture de la Déclaration liminaire (DL) CGT Finances :

« Il est assez rare d'intervenir sur un Procès Verbal (PV) mais pour ce CHSCT, la CGT dérogera à la règle. En effet, à la lecture du PV du dernier CHSCT, nous remarquons une retranscription des propos très insuffisante, parfois inégale en fonction des interlocuteurs et au pire un peu orientée...

La CGT rappelle que le PV doit retranscrire les propos de TOUS le plus objectivement et le plus fidèlement possible. En premier lieu, par respect pour le travail effectué par les différents interlocuteurs de notre instance et surtout parce que le PV du CHSCT est un document officiel pour ester en justice.

Lors du dernier CHSCT et contre l'avis de la CGT FINANCES, toutes les actions ont été passées au crible et discutées l'une après l'autre. Pourtant, dans le PV, seule la décision concernant le financement de l'automatisation des volets du CFP d'Yvetot et l'achat de « roller-mouse » sont mis en avant... rien sur les autres actions !

Comme vous avez souhaité discuter point par point de toutes les actions, nous vous demandons à minima de faire figurer dans le PV, 2 tableaux distincts reprenant les actions retenues par les organisations syndicales et celles retenues par le Président.

De plus, le tableau récapitulatif proposé dans le PV reprend 3 formations pour les représentants du personnel CGT. Si cela ne peut-être considéré comme une erreur, il manque néanmoins les interventions de la CGT concernant le nombre de formations et leur financement.

Si le fond du PV ne nous convient pas, la forme est tout aussi discutable. En effet, seuls les représentants du personnel CGT se voient attribuer lors de leurs interventions des termes péjoratifs comme « interpellé » ou « répliqué ». Il n'est pas question pour la CGT d'accepter une telle dérive !

En outre, à la lecture de la dernière page du PV, il est stipulé noir sur blanc les propositions du président de mettre en place des groupes de travail sur l'utilisation des défibrillateurs afin de préciser un certain nombre de points : localisation, suivi, initiative et formation.

Maintenant que ceux-ci sont posés, qu'en est-il des propositions du président ?

Nous n'allons pas nous mentir, nous, représentants du personnel sommes obligés d'admettre que l'administration est vraiment la plus forte quand il s'agit de mettre des bâtons dans les roues des organisations syndicales pour exercer leurs mandats sereinement.

En effet, la centralisation à outrance marche aussi pour les réunions syndicales ; tout se fait à Rouen et oblige les représentants non rouennais à utiliser leurs véhicules personnels (les véhicules de l'administration étant réservés à la parité administrative), avec au moins 2 heures de transport par jour.

Ces difficultés pèsent sur nos vies familiales et nous pensions que nous n'aurions pas à nous justifier de quitter une séance -parfois- avant la fin pour nous permettre de satisfaire à nos obligations familiales. Après 11 heures partis de notre domicile, nous estimions avoir la légitimité pour le réintégrer. Nous nous trompions ...

En effet, après les réflexions désobligeantes de certaines personnes de cette assemblée qui se reconnaîtront, la CGT demande au président d'intervenir :

- Pour faire cesser ces cabales contre la CGT que nous assimilons à de la discrimination syndicale
- Pour organiser des séances plénières au Havre afin de respecter les vies privées des Havrais
- Pour limiter les points à l'ordre du jour afin de clore chaque séance au maximum à 17H

C'est en sens que nous nous permettons de vous demander, Monsieur le Président, de clore cette séance à 17H. Si des points à l'ordre du jour ne devait pas être abordés aujourd'hui, nous vous demandons de reprogrammer une date pour terminer ce CHSCT.

La CGT déplore des difficultés de plus en plus importantes pour imprimer les documents de travail. Il n'est pas question pour les représentants que nous sommes de passer des heures à télécharger des documents de travail, passer des heures à remettre en ordre les documents en fonction des points à l'ordre du jour, bloquer les photocopieuses des services ... Nous ne disposons que d'une seule journée de préparation et elle est souvent trop courte pour travailler sereinement les trop nombreux points de l'ordre du jour ; nous ne pouvons pas en plus perdre du temps à imprimer le jour de la préparation.

La CGT demande à recevoir les documents par mail, point à l'ordre du jour par point à l'ordre du jour et non plus en passant par des plate-formes ou éventuellement, à recevoir les documents imprimés, pour déranger le moins possible le fonctionnement des services.

Enfin, la CGT rappelle que les problématiques santé et sécurité doivent être la priorité de cette instance. Il suffit de lire les documents transmis avec l'ordre du jour pour constater que la parité administrative ne partage pas notre point de vue.

En effet, la présentation de 11 restructurations aux Finances Publiques sans fiche d'impact, avec 1 seul vote pour l'ensemble des bureaux concernés révèle l'ampleur de nos divergences.

Pour nous, les PRIORITÉS sont la santé, la sécurité, la prévention, les risques psychosociaux, l'impact des restructurations alors que vous siégez dans cette instance uniquement par contrainte ou éventuellement pour obtenir des crédits servant à pallier au manque de moyens dans vos services ou à rectifier des projets mal ficelés.

Tout est fait en dépit du bon sens et en dehors des règles les plus élémentaires :

- des demandes de crédits non abouties.
- des dossiers amiante incompréhensibles pour des béotiens alors qu'il est préconisé dans la Note d'Orientations Ministérielles de former les représentants du personnel à la lecture des dossiers techniques.
- des présentations de travaux faisant suite à des visites de l'administration et de certaines OS dans les locaux concernés ... OS qui ne font pas partie de ce CHSCT !
- des Programmes Annuels de Prévention toujours pas chiffrés
- des évacuations de service et des accidents de service toujours présentés comme des catalogues et sans aucune analyse.

Quand les restructurations de service s'enchaînent, quand les risques psycho-sociaux explosent, quand le rapport de la médecine de prévention est toujours plus alarmant d'une année sur l'autre, quand la situation des services est si dégradée que l'on parle de psychopathologies au sein du CDAS ; il n'est plus question pour nous de venir dans cette instance pour palabrer avec vous.

Nous voulons des actes forts et des engagements. Nous refusons de continuer à vous servir la soupe pour que vous puissiez cocher la case du dialogue social. Nos collègues méritent mieux et la CGT l'a prouvé en donnant à cette instance toute l'envergure de ses possibilités en annulant les fermetures du bureau et de la brigade d'Évreux.

Une fois n'est pas coutume, nous refuserons d'émettre un avis sur des restructurations présentés avec des documents vides de sens et nous continuerons à refuser de discuter des crédits avec vous, ce n'est pas notre rôle, nous sommes las de vous le répéter !

C'est en ce sens que nous dénonçons avec force l'absence de bonne volonté et de travail des directions qui ont vidé cette instance de sa substance et de son intérêt. »

Réponses à notre DL:

Pour le président, le fond et la forme dans les pv sont respectés.

Celui-ci nous rappelle que le chsct est une instance de dialogue qui doit se faire dans le respect, mais refuse de discuter de nos remarques sur le pv...

Le président esquivait rapidement les réponses à notre dl

1.Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2018 - vote

Comme l'indique notre DL, la CGT FINANCES a voté contre ce PV.

2.Suivi des avis et propositions du CHSCT

- Nous avons enfin la réponse du médecin coordonnateur national sur l'amiante au CFP du Havre :

« comme il n'y a pas d'éléments dans le dossier pouvant juger de la durée d'exposition des agents, il n'y a pas nécessité d'un suivi médical particulier ! Seule la fiche de présence, délivré à minima par l'administration, est nécessaire. »

Nous soulignons les limites de cette fiche qui ne juge en rien de l'exposition des collègues, mais indique simplement que les agents ont été en contact avec des matériaux amiantés.

La direction ne veut décidément pas reconnaître l'exposition. Pour le médecin de prévention, il ne faut pas inquiéter encore plus les collègues...

Nous demandons à nouveau l'extention de la délivrance de ces fiches à l'ensemble des agents ayant fréquentés le service recouvrement.

- Le rapport de la Délégation d'enquête est en cours de rédaction...

- Une note de service concernant la conduite à tenir en cas de braquage et/ou d'agression a été rédigée et sera transmise prochainement au chsct.

3.Analyse des fiches de signalement, des accidents de services, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

- Nous avons soulevé les nombreux problèmes rencontrés lors de l'exercice d'évacuation de l'insee : la direction s'engage à améliorer ses « performances »...

- Nouvel incident en séance de tpci à la douane ; nous soulignons la régularité des incidents en tpci : le président nous signale qu'il existe en douane un « observatoire régional de proximité » concernant les accidents de travail...

Nous demandons comme nous le faisons depuis de nombreuses années à ce que des heures de sport soient prises en charge sur le temps de travail pour réduire ces incidents en tpci.

4.Registres Santé et Sécurité au Travail

Examen des rsst.

La CGT réaffirme que le marquage au sol et un panneau ne suffiront pas à freiner les ardeurs des personnes étrangères à la trésorerie municipale de Dieppe. Il serait souhaitable que les agents de Dieppe ne soient pas victimes de violences verbales ou physiques comme ceux qu'ont connus les collègues de la trésorerie de Grand Quevilly.

5. DUERP/PAP : Présentation pour avis du projet 2018 de l'INSEE – vote

La CGT tient à préciser que sur les 19 pages du PAP, 17 sont consacrées aux risques psycho-sociaux. Pression, objectifs irréalisables, déconnexion impossible le week-end, surcharge de travail, manque de visibilité, frustration, sentiment de culpabilité ... Voilà le quotidien des agents de l'INSEE !

Pourtant, la première mesure de prévention proposée par la Direction est : «**Rappel que les objectifs de la DG sont volontaristes**».

Nous souhaitons que l'administration fasse le travail jusqu'au bout en indiquant dans les PAP : les prévisions d'actions et/ou de travaux, les échéances, le chiffrage, etc...

Pour cette raison essentielle, la CGT FINANCES s'est abstenue et n'a pas émis d'avis sur le PAP de l'insee.

6. Présentation pour avis - Adaptation de structures du réseau pour 2019 - DRFIP 76 – vote

Suite à notre dl et au regard de l'indigence des documents présentés ce jour, le président accepte de transformer ce point de l'ordre du jour soumis pour avis en point pour information. Nous attendons maintenant un vrai travail de la drfip76 sur les conditions de travail pour le prochain CHSCT !?

Nous n'apprenons rien de nouveau aujourd'hui, mais le nouveau directeur de Finances Publiques nous fait part des motivations de l'Administration pour ces fermetures :

- Le département de Seine-Maritime n'a pour l'instant pas été trop touché par les restructurations
- L'impôt à la source nécessitera moins de personnel
- A 90 %, les paiements sont dématérialisés
- Il est irresponsable de laisser des trésoreries avec 2 ou 3 personnes compte-tenu des difficultés liées aux métiers...

les collègues apprécieront.

Les Assistantes Sociales, présentes ce jour à la demande du président, se tiennent à la disposition des agents...

Nous rappelons ici que la seule arme dont disposent les représentants du personnel pour empêcher les fermetures de services est : La décision du Conseil d'État suite au mémoire en défense de la CGT des Douanes qui a permis **d'annuler les fermetures du bureau et de la brigade d'Evreux, du bureau de Châlon et du bureau de Moulins**

Pour ce faire, il suffit aux représentants du personnel de refuser d'émettre un avis en Comité Technique (**demandez les PV pour savoir quelles Organisations syndicales émettent des avis et ainsi permettent aux Directions d'avancer leurs pions sur les projets de fermetures**) et de demander l'avis éclairé du CHSCT concernant la santé et la sécurité des collègues restructurés.

7.Présentation des rapports de visite de l'ISST – STA et Havre Antifer Bureau (DR des Douanes au Havre)

Même si les rapports de visite ont été présentés, nous sommes en attente des réponses de l'administration.

8.Présentation pour information des chantiers de rénovation 8-1) l'aile Ouest du Bureau Central (DR des Douanes au Havre)8-2) STA8-3) BSEN

9.Présentation du rapport annuel de la médecine de prévention 2017

Une médecine de prévention qui, comme ses administrations, fonctionne en mode dégradé !!!

Voici la conclusion du rapport : « Concernant la santé des agents, fort est de constater une augmentation du mal-être au travail. Aussi bien sur le plan individuel que collectif, la dégradation des conditions de travail du fait d'une diminution des moyens, des effectifs, de l'augmentation et/ou de la diversification des tâches, des objectifs annuels difficiles à atteindre et de la pression temporelle exercée sur les agents dans certains services, est fortement délétère ».

10.Point sur le budget – vote

Fidèles à notre DL,nous refusons d'émettre un avis sur ce « complément » alors même que nous l'avons déjà émis sur l'ensemble du budget lors du dernier chsct.

11.Questions diverses

rénovation de l'accueil cité : l'ergonome du ministere a été sollicité.

La direction régionale est en phase d' analyse de ses préconisations...

FIN DE LA SEANCE